

AVIS DU CMF

AGREMENT DE LIQUIDATION ANTICIPEE D'OPCVM

FCP SMART CROISSANCE

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte

Agrément du CMF n°28-2010 du 28 Juillet 2010

Adresse : 5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 21 novembre 2018, d'agréer la liquidation anticipée du fonds commun de placement « FCP SMART CROISSANCE ».